SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

AFFECTATION COMMUNE DE ERCUIS

DELIBERATION N°2024 03
DU 05 12 2023
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2023
AFFECTATION RESULTAT
en 2024

Nombre de membres en exercice		6	
Nombre de membres présents		4	
Nombre de suffrages exprimés		4	
Votes	Contre	0	Pour 4

Date de la convocation : 12 juin 2024
Séance du 19 juin 2024

L'assemblée délibérante réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		1 948,08 €	4 023,07 €	- €	4 023,07 €	1 948,08 €
Opérations de l'exercice	184,00 €	6 934,27 €	- €	4 023,07 €	184,00 €	10 957,34 €
Totaux	184,00 €	8 882,35 €	4 023,07 €	4 023,07 €	4 207,07 €	12 905,42 €
Résultat de clôture (=CA)		**8 698,35 €**	**0**	**0**		**8 698,35 €**

Besoin de financement	0	**au compte 001 investissement dépenses BP 2024**
Excédent de financement	0	**au compte 001 investissement recettes BP 2024**
Restes à réaliser	- € / - €	Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement	- €	
Excédent total de financement	- €	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 0 **au compte 1068 Investissement BP 2024, avec émission titre de recette.**

8 698,35 € **au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2024**

3°Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations Présents:

Mme JANBOASTAEL — P. THOMAS — P COLLAS ABSENT — P SOENNEN ABSENT — P HAGUET

M. NIGAY Jean-Marie

Pour expédition conforme, Le Président

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le 19/06/2024
ID : 060-216002105-20240619-AFRDEL202403-BF